



GRANDE CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026 - 2027

« La paix soit avec vous tous ! » *Premières paroles du pape Léon XIV, le 8 mai 2025.*

L'été nous est offert comme un temps privilégié pour ralentir, reprendre souffle et retrouver l'essentiel. Après une année riche en projets, en apprentissages et en rencontres, chacun a besoin de cette respiration qui permet de se ressourcer, de se retrouver en famille et entre amis, de contempler la beauté de la création et de laisser grandir en soi la paix.

Nous faisons le vœu que ces semaines de vacances soient, pour chacun, un temps de joie, de sérénité et d'espérance. Qu'elles permettent à tous de revenir le cœur reposé, l'esprit renouvelé et heureux de se retrouver pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de la confiance, de l'engagement et de la fraternité.

Nous vous souhaitons un très bel été !

Chers parents,

Au terme de cette année scolaire, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des membres de notre communauté éducative, dont vous faites pleinement partie. Votre confiance, votre fidélité et toutes les marques d'engagement dont vous avez fait preuve au cours de cette année contribuent à faire d'Albert de Mun un lieu où chacun peut grandir, apprendre et s'épanouir.

Nous remercions également très chaleureusement l'ensemble de nos personnels. Par leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur sens du service, ils donnent vie à notre projet éducatif et accompagnent avec exigence et bienveillance les jeunes qui nous sont confiés.

Vous trouverez dans cette circulaire les informations utiles pour préparer sereinement la rentrée de votre(vos) enfant(s), en particulier si votre famille rejoint notre établissement. Afin d'offrir à chacun un accueil de qualité, la rentrée scolaire sera échelonnée selon le calendrier présenté ci-après.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'**École Directe sera inaccessible à compter du 15 juillet et jusqu'à la rentrée**, en raison d'une opération de maintenance nationale. Nous vous invitons à télécharger, avant cette date, les documents que vous souhaitez conserver (bulletins, factures, ASSR, attestations...), ceux-ci n'étant plus accessibles d'une année scolaire sur l'autre.

Nous vous rappelons enfin que les identifiants École Directe des parents et des élèves restent valables pendant toute la durée de la scolarité à Albert de Mun, de la Petite Section à la Terminale. Les informations relatives à la rentrée seront également disponibles sur le site internet de l'établissement.

Nous vous assurons de notre entier dévouement et souhaitons à chacun d'entre vous, parents et élèves, un été paisible, ressourçant et rempli de belles joies familiales.

C. DROUET

Chef d'Établissement
du 2nd degré

et Coordinatrice de l'ensemble scolaire

S. DEBONDUE

Chef d'Établissement
du 1^{er} degré



I. PREPARER LA RENTREE

LECTURES ESTIVALES

- * **Primaire** : les enseignants recommandent une lecture estivale, dès le CP.
- * **Collège** : il est vivement recommandé à tous les élèves de lire quelques pages chaque jour (au moins trois ou quatre livres pendant l'été). Plutôt que d'imposer des titres à chaque niveau, nous avons fait le choix de vous orienter vers un site intéressant mis en ligne par Eduscol :

[Cliquez ici](#)

Eduscol offre une liste de lecture de plus de 500 titres appartenant à la littérature patrimoniale et à la lecture pour la jeunesse. Les livres sont sélectionnés pour la qualité de leur écriture et la pertinence de leur contenu au regard des programmes scolaires.

- * **Lycée** : les élèves qui se préparent à entrer en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale doivent lire **obligatoirement** quatre livres pendant l'été. Ces lectures pourraient donner lieu à une évaluation à la rentrée. La liste des livres à lire est en ligne sur le site www.albertdemun.fr dans la rubrique « Rentrée 2026 ».

[POUR L'ENTREE EN SECONDE](#)

[POUR L'ENTREE EN PREMIERE](#)

[POUR L'ENTREE EN PREMIERE SPECIALITE HLP](#)

[POUR L'ENTREE EN TERMINALE](#)

[POUR L'ENTREE EN TERMINALE SPECIALITE HLP 2026](#)

FOURNITURES SCOLAIRES

- * La liste de fournitures pour les classes de Primaire et de Collège est en ligne sur le site www.albertdemun.fr dans la rubrique « Rentrée 2026 ». Au Lycée, des fournitures seront indiquées par les professeurs à la rentrée.

Pour le Collège : Possibilité de commander en ligne sur le site de la Librairie du Centre Villejuif et de vous faire livrer chez vous.

MANUELS SCOLAIRES

- * **Au Primaire**, les fichiers d'activités et la majorité des manuels scolaires sont achetés par l'établissement.

* **Au Collège**, les listes sont en ligne sur le site www.albertdemun.fr, rubrique « Rentrée 2026 ». Certains seront à acheter par les familles et d'autres seront mis à disposition des élèves dans les salles de classe et seront destinés à un usage exclusif en classe. Albert de Mun souscrit pour les familles l'option « pack numérique » pour une utilisation à la maison des livres numériques. Les familles qui le souhaitent peuvent se procurer un double de livre papier pour la maison.

- * **Au Lycée** : les listes sont en ligne sur le site www.albertdemun.fr, rubrique « Rentrée 2026 ». Certains livres sont prêtés par l'établissement, d'autres doivent être achetés par les familles, comme indiqué sur la liste.



* **Bourse aux livres** : au Collège et au Lycée, les familles qui souhaitent vendre et/ou acheter des livres d'occasion peuvent s'inscrire à la bourse aux livres. Elle est réservée aux élèves et parents d'élèves d'ADM. Elle est hébergée sur le forum [BOURSE AUX LIVRES](#)

A l'arrivée sur ce Forum, un login/mot de passe sont à renseigner : il faut entrer **apeladm / lesparents**. Vous trouverez le mode d'utilisation de ce forum sur le site de l'APEL (accès via le site www.albertdemun.fr).

STAGE DE PRÉRENTÉE

Fin août, des stages de prérentrée sont proposés dans certaines matières aux élèves d'Albert de Mun du premier, comme du second degré (collège et lycée). Inscriptions faites auprès du Référent de vie scolaire en juin.

II. LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

RENTREE DES ENSEIGNANTS : LUNDI 31 AOÛT 2026

Pour permettre aux équipes de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous vous remercions de ne pas solliciter l'établissement afin de connaître la classe de votre enfant, son emploi du temps ou le nom de ses enseignants. Ces informations ne sont communiquées qu'à l'occasion de la rentrée scolaire.

1. HORAIRES DE RENTRÉE

Afin d'assurer le meilleur accueil pour les élèves, la rentrée de l'ensemble des classes de l'établissement, premier et second degré, se fera dans les conditions et selon l'horaire indiqués ci-dessous.

ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE

Classes de Maternelle

CLASSES	DATE ET HORAIRE	LIEU
PETITE SECTION 1^{er} groupe : élèves dont le nom de famille va de A à GUI	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 8h30	31 avenue de la Belle Gabrielle
PETITE SECTION 2^{ème} groupe : élèves dont le nom de famille va de HAD à Z	Judi 3 septembre 2026 à 8h30	14 avenue des Marronniers
MOYENNE SECTION	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 8H30	31 avenue de la Belle Gabrielle
GRANDE SECTION	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 8h30	31 avenue de la Belle Gabrielle



Classes élémentaires

CLASSES	DATE ET HORAIRE	LIEU
CP	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 9h00	31 avenue de la Belle Gabrielle
CE1 et CE2	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 9h30	31 avenue de la Belle Gabrielle
CM1 et CM2	Mardi 1 ^{er} septembre 2026 à 10h00	31 avenue de la Belle Gabrielle

Seuls les parents des élèves de Maternelle et de CP seront autorisés à accompagner leur enfant à l'intérieur de l'établissement, jusqu'à la salle polyvalente. À partir du CE1, les élèves seront pris en charge au portail ; les familles ne pourront donc pas pénétrer dans l'enceinte de l'école.

COLLEGE

Entrées et sorties habituelles par le 13 avenue des Marronniers - Passage Chartil.

Accueil par la Direction puis prise en charge par les professeurs principaux.

CLASSES	ACCUEIL	SORTIE
6ème	8h15	10h45
5ème	10h00	11h30
4ème	13h30	15h00
3ème	14h30	16h00

LYCEE

Entrées et sorties habituelles par le 13 avenue des Marronniers - Passage Chartil.

Accueil par la Direction puis prise en charge par les professeurs principaux.

CLASSES	ACCUEIL	RECUPERATION DES MANUELS
Terminale	9h00	10h00
Première	11h00	12h00
Seconde	14h00	15H30

Le jour de la rentrée, les élèves du secondaire viennent avec leur agenda et de quoi écrire.
Dès le mercredi 2 septembre, les élèves devront être munis de leur matériel scolaire complet.



2. REUNIONS DE RENTREE

Les enfants ne doivent pas accompagner leurs parents lors de ces réunions.

PRIMAIRE ET MATERNELLE

Les parents sont attendus pour une réunion générale avec le chef d'établissement et les intervenants. *Entrée par l'accueil, 5 avenue Georges Clemenceau.*

CLASSES	DATE	HORAIRE
CE1	Jeudi 3 septembre 2026	17h30
CM2	Vendredi 4 septembre 2026	17h30
CP	Lundi 7 septembre 2026	17h30
CM1	Mardi 8 septembre 2026	17h30
MATERNELLE	Jeudi 10 septembre 2026	17h30
CE2	Vendredi 11 septembre 2026	17h30

SECONDAIRE

Les réunions générales se tiendront en visioconférence selon le planning suivant :

CLASSES	DATE et HORAIRE	LIEN
6 ^{ème}	Mardi 1 ^{er} septembre à 17h30	REUNION RENTREE 6EME Mot de passe : 6EME
5 ^{ème}	Jeudi 3 septembre à 18h30	REUNION RENTREE 5EME ET 4EME Mot de passe : 5ET4
4 ^{ème}	Jeudi 3 septembre à 18h30	REUNION RENTREE 5EME ET 4EME Mot de passe : 5ET4
3 ^{ème}	Jeudi 3 septembre à 17h30	REUNION RENTREE 3EME Mot de passe : 3EME
2 ^{nde}	Vendredi 4 septembre à 17h30	REUNION RENTREE 2NDE Mot de passe : 2NDE
1 ^{ère}	Vendredi 4 septembre à 18h30	REUNION DE RENTREE EN 1ERE ET EN TERMINALE Mot de passe : 1ERET
Tale	Vendredi 4 septembre à 18h30	REUNION DE RENTREE EN 1ERE ET EN TERMINALE Mot de passe : 1ERET

Samedi 5 septembre 2026

Accueil par les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.

Entrée par l'accueil, 5 avenue Georges Clemenceau

Classes de 1 ^{ère} et de Terminale Forum des Spécialités	13h00
Classes de 2 ^{nde}	14h00
Classes de 6 ^{ème}	8h30
Classes de 5 ^{ème}	9h30
Classes de 4 ^{ème}	10h30
Classes de 3 ^{ème}	11h30



III. LA VIE QUOTIDIENNE A ALBERT DE MUN

MESSAGERIE ET COMMUNICATION

Nous vous rappelons que la communication interne et externe de l'établissement est organisée en **un canal unique : Ecole directe.**

L'ENT **NEO** (pour le 2nd degré) /**ONE** (pour le 1^{er} degré) demeure, mais sera exclusivement à usage pédagogique entre les élèves et les enseignants.

Un calendrier « **Dates à retenir** » figurera également sur la page d'accueil Ecole directe.

ALBERTINAGES : l'Albertinages s'illustre aussi au sein des pages de notre site Internet www.albertdemun.fr. Il vous permet de suivre toutes les actions et projets menés au sein de l'établissement.

HORAIRES

MATERNELLE - PRIMAIRE

*Le Primaire vaquera le mercredi et le samedi toute la journée.
Il n'y a pas de garderie le mercredi.*

	CLASSES	ENTREE	SORTIE
8h30 - 11h45	Maternelles avec leurs frères et sœurs d'élémentaire	14 avenue des Marronniers	31 avenue de la Belle Gabrielle
13h15 et 13h30	Retour Maternelles et fratries de Maternelles	Passage Chartil (13 avenue des Marronniers)	
13h30 - 16h30	Elémentaires	31 avenue de la Belle Gabrielle	31 avenue de la Belle Gabrielle
17h10 et 18h00	Sortie des élèves	5 avenue Georges Clemenceau	

Il n'y a aucune possibilité de venir chercher les élèves entre 16h30 et 17h10 ou entre 17h10 et 18h00.

Par ailleurs, un accueil périscolaire est proposé à partir du mardi 1er septembre.

16h30 - 17h10	Petite garderie	Payante
		Gratuite pour les élèves du primaire pris en charge par un frère ou une sœur scolarisé(e) au collège ou au lycée *
17h10 18h00	Garderie Maternelle	Payante
	Etude Elémentaire	Payante

*Dans ce cas, les parents doivent en faire la demande par courrier auprès du chef d'établissement.



Les parents sont priés d'être **TRES PONCTUELS tout au long de l'année** pour reprendre leurs enfants en fin de matinée ou d'après-midi.

Les parents du primaire qui viennent chercher leurs enfants le soir doivent impérativement montrer le badge de l'élève pour pénétrer dans l'établissement et respecter les limites définies dans la cour.

Les élèves en activité pédagogique complémentaire (APC) sont pris en charge par leur enseignant sur le temps de méridien.

Le jour de la rentrée, chaque famille recevra le badge numérique de son enfant. Ce badge permet d'accéder aux espaces dédiés aux sorties de 16h30, 17h10 et 18h00. Il devra impérativement être présenté quotidiennement à l'entrée de l'établissement au moment de la sortie des élèves.

L'établissement doit être averti des personnes autorisées à venir chercher les enfants après la classe. Aucun enfant ne sera remis à une personne dont le nom n'est pas inscrit sur le carnet de liaison.

SECONDAIRE	
12h15 à 13h10	Les élèves sont susceptibles d'avoir cours sur ces tranches horaires.
13h10 à 14h05	
17h05 à 18h00	
COLLEGE 16h10 à 17h05 ou 16h10 à 18h00	Etude surveillée payante organisée à partir du mardi 1er septembre. Précisions à la rentrée
16h00 à 16h30	Attente gratuite en salle de permanence pour les collégiens qui attendent un petit frère ou une petite sœur au Primaire
LYCEE jusqu'à 18h00	Etude non surveillée gratuite tous les jours sauf le mercredi
Jours et horaires précisés à la rentrée	Etudes tutorées (non payantes) encadrées par un enseignant (plusieurs disciplines proposées) Inscription à la semaine auprès du Référent de Vie Scolaire



RESTAURATION

* **La restauration scolaire commence le mardi 1^{er} septembre pour les seules classes du primaire et le jeudi 3 septembre pour toutes les classes du secondaire**, selon l'horaire et les modalités suivants :

11h45	Maternelles	11h45	Elémentaires		
12h15	6 ^{ème} – 5 ^{ème}	12h45	4 ^{ème} – 3 ^{ème}	13h15	Lycée

* Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est demandé que les élèves de toutes classes déjeunent à la cantine de l'école ou chez eux et non dans des lieux publics. Toute collation dans les salles de classe sur le temps de midi est interdite.

Il est interdit d'introduire son déjeuner dans l'établissement. Pour les élèves qui bénéficient d'un PAI alimentaire, prendre obligatoirement contact avec l'infirmier.

* Une carte à code-barres d'identité scolaire et d'accès au self sera délivrée à chaque élève du Secondaire dans les jours qui suivent la rentrée. Tous les renseignements sur le mode d'utilisation de cette carte seront donnés aux élèves par les Responsables de l'établissement. Toute carte perdue sera facturée 10€. En Primaire cette carte est détenue par le professeur de la classe et n'est pas en possession de l'élève.

* Les régimes (externat/demi-pension) sont trimestriels. Un changement de régime ne peut avoir lieu qu'en fin de trimestre pour le trimestre suivant. Les tarifs de demi-pension s'entendent pour 4 jours : lundi/mardi/jeudi/vendredi. Il est possible de déjeuner le mercredi au tarif du repas supplémentaire.

* Tout élève, externe ou demi-pensionnaire, doit faire créditer en supplément sa carte de cantine au Secrétariat des Elèves pour déjeuner le mercredi. Les repas non consommés seront crédités sur le compte de votre enfant pour l'année suivante.

ASSURANCES

* Sauf avis contraire des parents, les élèves sont assurés **par l'école** pour les accidents **qu'ils subissent**. Les garanties ne se limitent pas au temps scolaire : elles interviennent 24 h/24 h. toute l'année. Les élèves doivent être assurés **par leurs parents** pour les accidents **qu'ils causent** (au titre de la Responsabilité Civile - Chef de Famille).

* **Aucune assurance de l'école ne couvre le risque personnel de vol ou perte** (deux-roues garé sur le parc en face de l'école, cartable ou vêtement disparus, argent perdu, calculatrice, portable, matériels numériques, montre, etc.). **La détention d'objets jugés de valeur est déconseillée ; en cas de perte ou de vol, l'établissement n'engagera aucune démarche particulière et décline toute responsabilité** (*aucun dédommagement financier*).

* L'établissement a souscrit un contrat de groupe garantissant la prise en charge intégrale en école catholique des frais de scolarité et de demi-pension jusqu'au Baccalauréat ou son équivalent, en cas de décès de l'un des deux parents.

* En cas d'accident, aucune personne de l'établissement n'est habilitée à emmener seule un enfant se faire soigner. Les pompiers sont appelés dès que les parents ne peuvent être joints et, automatiquement, si l'état de santé de l'enfant le nécessite.

* Les intervenants bénévoles dans l'établissement bénéficient d'une assurance au titre de l'établissement.



VIE SCOLAIRE

L'**EMPLOI DU TEMPS** de la classe sera remis à tous les élèves le jour de la rentrée. De la Petite Section à la Terminale, les élèves reçoivent un carnet de liaison comprenant notamment le règlement intérieur, qui devra être signé, ainsi que des pages à compléter. À partir de la 6^e et jusqu'à la Terminale, un badge scolaire leur est également remis.

PHOTOS DE CLASSE ET PHOTOS INDIVIDUELLES sont prévues le mardi 8 septembre pour les élèves du Secondaire et le jeudi 17 septembre pour les élèves du Primaire.

Conformément à la législation en vigueur concernant les droits liés aux images des personnes, il est bien entendu que la diffusion de ces images restera dans le strict cadre professionnel (plaquette, site Internet de l'établissement, rétrospective, etc.) et qu'aucune exploitation commerciale à quelque titre que ce soit n'en sera faite par l'établissement. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant soit photographié le feront savoir au chef d'établissement (1^{er} degré) ou au Directeur-adjoint (Collège) ou à la Directrice-adjointe (Lycée).

LYCEE

Le **CALENDRIER DES "DEVOIRS SUR TABLE"** et des oraux du Lycée sera distribué début septembre à tous les lycéens. Il sera téléchargeable sur le site Internet www.albertdemun.fr, rubrique « Lycée ».

Les **OPTIONS DU LYCEE** non assurées par l'établissement peuvent être suivies au C.N.E.D. (Centre National d'Enseignement à Distance) ; se renseigner auprès de Mme Tardi, Directrice adjointe.

ASSOCIATION SPORTIVE ET ATELIERS

Un document récapitulatif des activités proposées par l'**ASSOCIATION SPORTIVE** est distribué aux élèves dans le courant du mois de septembre, ou mis en ligne ; les activités commençant au début du mois d'octobre pour se terminer, en ce qui concerne les sports collectifs, fin mai.

Des **ATELIERS** sont proposés aux élèves, selon les cycles, durant le temps de midi ou après les cours. Renseignements donnés en septembre.

Les inscriptions à l'Association Sportive et aux ateliers (pour le secondaire) se feront par Internet selon une procédure précisée à la rentrée.

EPS

Tous les élèves du Collège se rendent au stade en car (Nogent ou Champigny). Les activités sportives du Primaire ont habituellement lieu dans l'établissement ; pour celles se déroulant à l'extérieur, l'accompagnement est assuré par l'école. Les lycéens se rendent et reviennent par leurs propres moyens sur les installations sportives à proximité de l'établissement. Précisions dans le Règlement intérieur.

Les élèves de 6^{ème} nouveaux à Albert de Mun seront testés en natation les vendredis courant septembre.



DATES DES VACANCES SCOLAIRES

Données à titre indicatif et sous réserve d'ajustements ultérieurs. Les dates des journées pédagogiques ne sont pas encore connues à ce jour.

TOUSSAINT	Du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 2 novembre 2026 au matin
NOËL	Du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au lundi 4 janvier 2027 au matin
HIVER	Du vendredi 5 février 2027 après la classe au lundi 22 février 2027 au matin
PRINTEMPS	Du vendredi 2 avril 2027 après la classe au lundi 19 avril 2027 au matin
PONT DE L'ASCENSION	Du mercredi 5 mai 2027 après la classe au lundi 10 mai 2027 au matin

BONNES VACANCES !